Informations pratiques

ORGANISATION

Course pédestre nature, inscrite au calendrier CDCHS, organisée par l'association « Courir à Bousse » avec le concours de la municipalité et de nos sponsors.

Départ de la Boussoise : 10h00

Ravitaillement à mi-parcours et à l'arrivée.

PARCOURS

La Boussoise se déroulera sur un parcours de 12 km, dans les rues du village mais aussi pour sa grande partie dans la forêt domaniale sur un circuit vallonné.

INSCRIPTION: 7€

ACCUEIL

Départ, inscriptions et retrait des dossards à la salle polyvalente Georges-Brassens, rue de Metz. Clôture des inscriptions une demi-heure avant la course.

Un lot sera offert aux 250 premiers inscrits.

CATÉGORIE

Femmes et hommes nés avant 1999.

Pour des raisons pratiques, nous **encourageons les inscriptions par courrier.**

Douches et vestiaires disponibles dans le complexe sportif situé au départ et à l'arrivée.

L'organisation prendra en compte les inscriptions accompagnées :

- du règlement et copie de la licence pour les licenciés
- du règlement et copie d'un certificat médical de non contre-indication
- à la course à pied en compétition datant de moins de 1 an pour les non licenciés

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à partir de 11h45 à la salle G. Brassens.

- Récompenses aux 3 premiers du scratch hommes et femmes
- Premier de chaque catégorie et premier Boussois ou Boussoise.

Les récompenses ne seront pas cumulables.

A l'issue de la remise des prix, tirages au sort de nombreux lots, dont 2 bons d'achat de 75 et de 2 bons d'achat de 50 e.

Un vin d'honneur clôturera la manifestation. Possibilité de réservation du repas des coureurs.







Bulletin d'inscription 2015

	~~				
1 1/	-16	· • I	ЛK	1111	•
יע			٦n	$\mathbf{\nu}$	•

Nom:
Prénom :
Sexe : M F
Date de naissance :
Adresse: n° Rue:
Code postal : Ville :
Téléphone :
E-mail :
Licencié Non-licencié
Club ou Association :
N° de licence FFA ou autre :
Certificat médical: les athlètes non licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical de moins de 1 an ou sa photocopie. Les licenciés devront remettre une photocopie de la licence sportive portant l'attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la course à pied en compétition.
INSCRIPTION: 7 € Les inscriptions par courrier devront obligatoirement être accompagnées du règlement à l'ordre de « Courir à Bousse » .

Date:..... Signature:.....

Coupon à renvoyer à : MYOTTE-DUQUET André 13, rue des Acacias 57310 BOUSSE

Pour plus d'informations : Tél : 03 87 73 02 45 E-mail : myotteduquet.andre@gmail.com

